



# Bénéfices 1<sup>er</sup> semestre 2018 1,7 milliard (+ 48 %) obtenus sur le dos des salariés

**Le PDG Carlos Tavares (qui touche 18 350 € par jour) est très content : rentabilité record !**

## Un résultat obtenu sur le dos des salariés

Les dizaines de milliers de suppressions d'emplois imposées depuis ces dernières années, ont considérablement dégradé les conditions de travail, tout en développant la précarité (10 000 travailleurs intérimaires dans les usines du groupe).

Comme à Metz, toutes les usines du groupe sont en suractivité et les charges de travail ont explosées. C'est de l'aggravation des conditions de travail, des H+ et H- et des suppressions d'emplois que PSA tire une hausse de 40% de son chiffre d'affaire et de 18% de ses bénéfices.

Nous ne devons pas oublier, que ce sont les accords signés par certains syndicats qui permettent l'aggravation des conditions de travail et une flexibilité dangereuse.

**La CGT exige un plan d'embauche massif en CDI des intérimaires et des chômeurs pour mieux répartir le travail et en finir avec la précarité.**

## Des salaires toujours au plancher et des intérimaires volés

En mars dernier, l'augmentation générale des salaires était de 25 € brut. Des miettes au regard des milliards de bénéfices. Depuis des années, le pouvoir d'achat des salariés recule régulièrement.

**Les intérimaires ont droit aux 25 euros d'augmentation de salaire !**

### Je suis intérimaire à PSA :

Je travaille à l'usine depuis **le 1<sup>er</sup> mars 2018**

- J'étais en contrat avant le 1<sup>er</sup> mars 2018 et suis encore en contrat à l'usine **après le 1<sup>er</sup> mars 2018**
- J'ai quitté l'usine **après mars 2018**

### Je vérifie sur mes fiches de paies depuis mars 2018 :

<b>Salaires et taux horaires Avant le 1<sup>er</sup> mars 2018</b>		<b>Salaires et taux horaires A compter du 1<sup>er</sup> mars 2018</b>	
<b>OPUEP à 170 points</b>		<b>OPUEP à 170 points</b>	
Salaire	1511 euros bruts	<b>1536 euros bruts</b>	
Taux horaire	9,9624 euros bruts	<b>10,1272 euros bruts</b>	
<b>OPUEP à 175 points</b>		<b>OPUEP à 175 points</b>	
Salaire	1525 euros bruts	<b>1550 euros bruts</b>	
Taux horaire	10,0547 euros bruts	<b>10,2195 euros bruts</b>	
<b>OPUEP passés à 175 points après 12 mois</b>		<b>OPUEP passés à 175 points après 12 mois</b>	
Salaire	1536 euros bruts	<b>1561 euros bruts</b>	
Taux horaire	10,1272 euros bruts	<b>10,2920 euros bruts</b>	

**Pour information, du 1<sup>er</sup> mars à fin août 2018, les intérimaires qui n'ont pas eu les 25 euros d'augmentation ont déjà un manque à gagner d'au moins 150 euros bruts !**

À la demande de régularisation de la CGT pour tous les intérimaires des usines, la direction PSA a répondu qu'ils ont eu 25 euros d'augmentation, mais, sur leurs fiches de paie, à Metz et dans les autres usines, nous avons constaté avec eux que ce n'était pas le cas.

### **Que faire s'il manque les 25 euros d'augmentation ?**

Je contacte les délégués CGT du secteur pour adresser les demandes de régularisation collectivement aux agences et à la direction PSA.

Ou, je demande la régularisation du manque à gagner à l'agence d'intérim et au chef du personnel de PSA du secteur où je travaille, par courrier recommandé avec accusé de réception

**La CGT exige une augmentation générale de 400 € par mois et la régularisation immédiate du vol sur les payes des travailleurs intérimaires.**

### **Une rentabilité record et pourtant PSA maintient la remise en cause des 35h**

Au 1<sup>er</sup> septembre, à Vesoul, la direction de PSA compte appliquer l'accord signé par FO/CFTC/CGC qui augmentera le temps de travail hebdomadaire à 37h45 payées 36h.

La remise en cause des 35h est uniquement là pour augmenter encore un peu plus les bénéfices et les dividendes qui seront versés aux actionnaires.

Une pétition lancée par la CGT dans toutes les usines du groupe a recueilli près de 10 500 signatures de salariés pour s'opposer à cet accord.

**La CGT exige le maintien des 35h à Vesoul et dans toutes les usines du groupe PSA.**

**Comme à Metz et dans toutes les usines du groupe, la direction organise le sous-effectif et impose des heures supplémentaires en pagaille.**

### **Une rentrée catastrophique sur le site de Metz**

La semaine de reprise après les congés d'été, a été catastrophique sur notre site et la situation est toujours tendue cette semaine.

En effet nous avons eu dès la reprise 3 séances de travail supprimées en ML et 1 en MA.

Cette situation est la conséquence des choix de la direction en terme d'emploi, d'investissement et de condition de travail.

Les départs non remplacés, les compétences perdues, la flexibilité à outrance, sont les résultats des accords validés par certains syndicats.

La direction veut faire toujours plus avec moins de salariés, sans mettre les moyens et se contentant de pallier à ces situations d'urgence en nous imposant des H+ et des H-.

**La CGT exige l'embauche en CDI des intérimaires sur le site de Metz, un plan d'investissement pour les moyens de production et des heures supplémentaires au volontariat et majorées.**

**CERTAINS SYNDICATS SIGNENT DES ACCORDS FAVORABLES A LA DIRECTION ET AUX ACTIONNAIRES ET REPROCHENT A LA CGT DE NE RIEN SIGNER.  
MAIS LA CGT EST DU COTE DES SALARIES.  
ALORS QUAND UN ACCORD PRENDRA EN COMPTE UNE JUSTE REPARTITION DES RICHESSES, DES EMBAUCHES MASSIVES ET NECESSAIRES ET L'AMELIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL...  
...LA CGT SIGNERA**